



## 16ème législature

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>15973</b>   | De <b>Mme Annie Genevard</b> ( Les Républicains - Doubs )                                  | <b>Question écrite</b>   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Intérieur et outre-mer  |  | <b>Ministère attributaire</b> > Intérieur et outre-mer                             |
| <b>Rubrique</b> >communes  | <b>Tête d'analyse</b><br>>Conservation des actes temporaires dans les registres municipaux | <b>Analyse</b> > Conservation des actes temporaires dans les registres municipaux. |
| Question publiée au JO le : <b>12/03/2024</b><br>Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat) |  |  |

### Texte de la question

Mme Annie Genevard rappelle à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer que les termes de sa question n° 10298 publiée au *Journal officiel* le 25 juillet 2023 sous le titre « Conservation des actes temporaires dans les registres municipaux » qui, après plus de six mois, n'a toujours pas obtenu de réponse à ce jour. Elle s'étonne tout particulièrement de ce retard important et lui demande d'intervenir pour qu'une réponse lui soit apportée dans les meilleurs délais.